



Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Auvergne du 16/10/2016 à Chamalières

Feuille d'émargement :

Sont présents les Clubs de : Aurillac W01, Bort les Orgues W12, Ceyrat W15, Chamalières W03, Châtel W08, Cournon W10, Cusset W04, Dompierre W21, Dore l'Eglise W17, Montluçon W05, Neuvic W29, St Amand W09.

Bureau : Josef Vebr, Jean-François Castanier, Catherine Haniez, Anne-Marie Mazoyer, Frédéric Troubat.

Excusés : Brioude, Creuzier, Issoire, Langeac, St Chély, Vichy Académie, Ydes et Yzeure,.

Absents : Chaudes Aigues, Pierrefort, St Flour, Vichy Esplanade.

Ce qui représente 37 personnes physiques présentes, auxquelles s'ajoutent 78 procurations, soit un total de 117 voix, pour 12 Clubs représentés.

Le président ouvre la séance à 10h05. Il remercie les personnes présentes, et déplore l'absence de quelques Clubs éloignés qui ont renoncé à venir du fait de la difficulté à se garer à proximité du Centre, le quartier étant bouclé pour la matinée pour l'épreuve de course/marche à pied la Chamaliéroise.

Il présente l'ordre du jour de cette matinée :

- Rapport moral	- Calendrier
- Rapport d'activité	
- Rapport financier	- Renouvellement du bureau
- Point sur les licences	- Elections des délégués régionaux
- Point sur les séjours	- Election des rapporteurs financiers
- Point Jeunes	- Réponses aux questions déposées
- Point arbitrage	- Questions diverses

Il regrette que l'assistance ne soit pas plus fournie, afin de débattre des sujets qui seront abordés, et indique qu'il n'y a eu aucune question transmise préalablement à cette réunion.

Puis il présente son rapport moral :

"Cette saison qui s'achève s'est déroulée dans les conditions que vous savez avec un bureau « a minima » qui aura au moins permis que notre comité existe toujours.

Avec leurs moyens et leur disponibilité, ses membres se sont efforcés d'assurer avec énergie et enthousiasme les tâches qui leur étaient dévolues. Je les remercie pour tout le travail qui a été fourni malgré les quelques difficultés rencontrées.

Tout ce qui anime la vie d'un comité n'a pu être réalisé, faute de moyens, je pense notamment aux scolaires, point pourtant important car c'est parmi eux que se trouvent les futurs champions.

Vous pourrez apprécier ce qui va vous être présenté dans un instant, le compte rendu est sobre, voire succinct, car une étape et un enjeu importants nous attendent tout à l'heure : l'élection d'un nouveau bureau, des différents délégués et des rapporteurs.

Chacun pourra exprimer son opinion, je souhaite seulement que le dialogue soit riche et constructif".

Soumis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

Rapport d'activité de la saison écoulée : (Catherine HANIEZ)

Rapport volontairement succinct compte tenu du temps imparti, afin de laisser le temps nécessaire aux votes et questions éventuelles de la salle.

Participation aux manifestations :

Sur l'ensemble de la saison (1^{er} sept 2015 au 30 août 2016), 295 joueurs du comité ont participé à 123 manifestations auxquelles se rajoutent les simultanés permanents (217 participants), TSAP (10), semaines fédérales (302).

Participation des joueurs qualifiés aux finales fédérales :

- Championnat promotion : **23** joueurs (29 en 2015)
- Finale vermeils : **42** joueurs (38 en 2015)
- Championnat de France individuel : **36** joueurs (21 en 2015)
- Championnat de F Blitz : **51** joueurs (11 en 2015)
- Finale interclubs : **1** équipe (1 en 2015)

Les meilleurs résultats aux épreuves fédérales :

Epreuve	Nom	place	total joueurs	Joueurs W
Championnat de France Individuel	Chanson Nicolas	53	1017	34
Championnat de France Blitz	Chanson Nicolas	26	727	52
Championnat de France Vermeils	Fougère Jean Claude	16	964	42
Championnat de France Paires	Grimal J- Chanson N	19	406	
Simultané Mondial	Chanson Nicolas	61	6269	141
Simultané mondial de Blitz	Tessier Jean	32	2016	48
Simultané mondial semi rapide	Chanson Nicolas	62	2976	65
Simultané handicap	Fougère Jean-Claude	6	3054	62
Championnat Promotion	Soudry Marie-Noëlle	4	480	23

Les meilleurs résultats aux épreuves Comité :

Epreuve	Nom	place	sur W
Championnat régional	Chanson Nicolas	1	117
Championnat régional paires	Cohard M – Fougère JC	1	30 paires
Championnat de l'Allier	Gevaert Steeve	1	65
Championnat du Cantal	Tridot Denis	1	32
Championnat du Puy de Dôme	Tessier Jean	1	57

Point jeunes :

Le concours jeunes et scolaires n'a pu se dérouler cette saison, pour des raisons qui tiennent à la fois à l'insuffisance du nombre de joueurs et à l'absence de délégué régional jeunes et scolaires.

Les 2 clubs jeunes du Comité (WJ03 de Chamalières et WJ14 de Vichy) ont fait participer leurs 5 joueurs qualifiés au Championnat de France en avril à Valdoie (Franche Comté) pour des résultats qui méritent d'être soulignés :

- 3^{ème} place de Erwan Bernard au Championnat de France individuel, sur un total de 101 joueurs. Raphaël ALLAGNAT termine 12^{ème}, Philippe GUIRAUD 26^{ème}, sa soeur Capucine 69^{ème}, et Léa NOVAIS-GOMES 41^{ème}

- 1^{ère} place sur 50 joueurs pour Alexis ALLAGNAT en catégorie Poussins.

- 3^{ème} place en paires pour Erwan Bernard – Antoine Blondel, 10^{ème} place pour Philippe GUIRAUD - DUBUS Pierrick, 14^{ème} pour Raphaël ALLAGNAT - Augustin BLODEL, et 33^{ème} place pour Capucine GUIRAUD - Léa NOVAIS-GOMES sur un total de 50 paires.

Pour ajouter à ce joli palmarès, Cédric GUIRAUD précise que l'Auvergne a remporté le Trophée Inter-comités des jeunes.

Les séjours : (Anne-Marie MAZOYER)

Deux séjours ont été organisés à l'occasion des semaines des Simultanés fédéraux, à St Sauves en mars dans un Village de vacances VTF et à Murol en juin dans un Village AZUREVA.

Le bilan de ces séjours se présente ainsi.

Le bilan financier sera développé par Anne-Marie avec la présentation des comptes de l'exercice.

	St Sauves mars-16	Murol juin-16
Participation	41 joueurs 5 accompagnants 4 arbitres	40 joueurs 5 accompagnants 4 arbitres
	15 comités représentés A B C D E F G K L M O P V W X 26 clubs	11 comités représentés B C H L N P S T U W X 23 clubs F + 3 belges
Nombre de parties jouées	647 26 joueurs ont joué les 17 parties	629 24 joueurs ont joué les 17 parties

Point sur les licences (Jean-François CASTANIER)

L'effectif du Comité enregistre chaque année des variations plus ou moins importantes au sein des Clubs, mais reste globalement identique.

Les effectifs globaux, par départements et par clubs sont repris dans les tableaux suivants.

Effectifs globaux Auvergne

Département	nb de clubs	Effectif	2015
03	8	161	168
15	5	67	62
18	1	15	15
19	2	23	25
43	2	29	26
48	1	26	22

63	7	188	191
Total	26	508	509

Effectifs des Clubs de l'Allier

Club	code club	Effectif	2015
Cusset	w04	22	27
Montluçon	w05	19	21
Yzeure	w07	22	20
Vichy Acad	w14	32	37
Creuzier	w18	16	15
Dompierre/Besbre	w21	14	13
Vichy Espl	w27	35	35
Total		160	168

Effectifs des Clubs du Cantal

Club	code club	Effectif	2015
Aurillac	w01	17	18
St Flour	w02	21	16
Ydes	w06	9	8
Pierrefort	w16	7	6
Chaudes Aigues	w22	13	14
Total		67	62

Effectifs des Clubs du Puy-de-Dôme

Club	code club	Effectif	2015
Chamalières	w03	49	52
Châtel Guyon	w08	43	43
Cournon	w10	43	45
Issoire	w13	20	20
Ceyrat	w15	27	19
Dore l'Eglise	w17	6	8
Total		188	187

Effectifs des Clubs rattachés

Club	code club	Effectif	2015
Brioude	w19	17	14
Langeac	w24	12	12
St Amand Montrond	w09	15	15
Bort les Orgues	w12	14	14
Neuvic	w29	9	11
St Chély d'Apcher	w20	26	22
Total		93	78

A noter que pour cette nouvelle saison, il y aura 1 Club en moins, le Club du Val d'Allier à Langeac (43) ayant pris la décision de ne pas renouveler son affiliation à la FFSc.

Rappels concernant les licences :

1 - 1er envoi groupé, avant la Phase 1 du Ch de France (5 novembre), à Jean-François Castanier (feuille de ré affiliation + chèques à l'ordre du Comité Auvergne de Scrabble).

2 - 2ème envoi, également groupé, avant la Phase 3 (29 janvier 2017), selon les mêmes modalités.

3 - Ne pas oublier de signaler TOUS CHANGEMENTS (Présidence, clubs, adresses, e-mail, tel)

Ci-joint note élaborée par Jean-François pour rappel de la procédure d'envoi des licences.



Envoi licences.doc

Soumis au vote, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier : (Anne-Marie MAZOYER)

Compte tenu de la mise en place tardive du Comité pour cet exercice, chaque Club a géré ses finances hors Comité jusqu'au 3 décembre 2015. Les comptes du Comité présentés couvrent la période du 1er janvier au 31 août 2016.

Anne-Marie présente le bilan financier sous forme de tableau recettes / dépenses pour chaque poste, permettant de visualiser les résultats bénéficiaires ou déficitaires des actions engagées.

	Recettes		Dépenses	
Licences	4406,00 + 1 060,00	(1)	755	
Phase 3 championnat de F	331		535,5	
Simultané mondial	981,5		802,7	
Championnat interclubs	770		845,5	
Simultané semi rapide	569,5		630	
Championnat Allier	375		373,9	
Championnat Puy de Dôme	331		234,5	
Championnat Régional	863		1 013,90	
Championnat scolaire	650	(2)	1 729,80	(3)
Séjours	12 712,80	(4)	4 111,13	(5)
Tournois homologués	335,25			
Simultanés permanents	540,6			
			Aide aux joueurs	4 065,50 (6)
			Frais de fonctionnement	430,43
			Frais bancaires	24,50
			C.A. du 31/01/2016	159,60
total	23 925,65		15 711,96	
			solde positif	8 213,69 (7)

Situation financière au 31 août 2016

Rubrique	Solde au 31/08/2016
Compte Livret	15 000
Compte bancaire	3 883,39
Caisse	0

(1)- En l'absence de bureau constitué à l'automne, le montant des licences a été adressé directement à la Fédération. La somme de 4 406€ correspond à la part du Comité reversée par la Fédé, et les 1 060€ correspondent aux licences d'un Club de l'Allier réglées tardivement en février, + les licences supplémentaires prises en cours d'année.

(2)- recettes du Championnat jeunes et scolaires = subvention Fédé de 140€, TH organisé par Issoire au profit des jeunes pour 30€ et participation des familles pour 80€ par enfant qualifié.

(3)- dépenses du Championnat scolaire : frais de transports en train et d'hébergement sur place pour les 6 jeunes qualifiés et 2 accompagnants.

(4)- recettes séjours : même si la règle était de libeller les chèques au nom de l'hébergeur, il y a eu des encaissements par le Comité du fait de quelques erreurs (libellés à l'ordre du Comité), + virements faits par les joueurs belges (6 sur le séjour de Murol en juin), et 1 paiement sur place en espèces sur le séjour de St Sauves en mars. Ces recettes comprennent le paiement des parties jouées durant ces séjours, pour une somme de 3 406€.

NB : Michelle COHARD signale que, selon la cahier des charges de la Fédé relatif à l'organisation des séjours, les Comités n'étant pas eux-mêmes professionnels de tourisme ne sont pas habilités à encaisser le montant des hébergements.

(5) - dépenses séjours : papeterie, lots, redevance fédé (897€) + 6 remboursements suite à annulation de séjour. Il faut tenir compte pour les dépenses des avances engagées sur l'exercice précédent pour un montant total de 4 782€.

(6)- aides aux joueurs : remboursement des engagements des joueurs qualifiés à Vichy : championnat promotion (22), finale Vermeils (42) et Championnat de France individuel (36) + 1 dotation de 300€ à l'équipe qualifiée pour la finales Interclubs.

(7)- Solde positif : il convient d'imputer sur ce solde l'avance de trésorerie effectuée durant l'exercice précédent pour la réservation des séjours, soit 4 782€.

Le solde réel de l'exercice est ainsi ramené à 3 431,69€.

Vérification des comptes :

Les comptes de l'exercice ont été vérifiés par Agnès GUITTARD et Christiane JAMES, toutes deux du club de Chamalières. Agnès indique que la vérification a été effectuée sur un laps de temps trop court, et rendue compliquée par le mode de gestion des séjours, elle n'a donc pas été suffisamment approfondie.

Christian THOURRET propose que le Comité fasse appel à un Commissaire aux Comptes indépendant, afin de valider sa gestion en toute quiétude.

Soumis au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité moins 6 abstentions.

Point sur l'arbitrage :

A défaut d'élections organisées l'année dernière à l'AG du Comité, Catherine HANIEZ avait proposé de continuer cette fonction pour 1 an. Aucune action spécifique n'a été proposée dans ce domaine, elle a assuré 2 séances de formation à la demande des Clubs de Bort les Orgues et Dompierre sur Besbre.

Le site Internet du Comité : adresse <http://auvergnescrable.free.fr> (Frédéric TROUBAT) :

Frédéric indique que le site est à la disposition de tous, il peut être consulté en permanence. On y trouve notamment le calendrier des manifestations de la saison, et les résultats des compétitions nationales ou régionales.

Tous les articles, résultats ou photos, utiles à la communauté, sont les bienvenus. Chacun peut rédiger un article, relater une manifestation locale (anniversaire d'un Club ou d'un joueur, action particulière) avec photos et commentaires.

Il peut être également utilisé par les Clubs pour inscrire les joueurs à certaines compétitions régionales ou départementales, après en avoir fait la demande au Comité.

Les votes :

Comité et Bureau Directeur :

Le Président indique qu'il n'a reçu aucune liste préalable à cette AG, et demande s'il y a des propositions dans l'assistance.

A défaut de nouveaux volontaires, il se propose de reconduire l'équipe actuelle, augmentée de la candidature de Monique TAVERNIER.

La liste proposée est ainsi constituée de Josef VEBR - Jean-François CASTANIER - Catherine HANIEZ - Anne-Marie MAZOYER - Monique TAVERNIER - Frédéric TROUBAT.

Après dépouillement des bulletins de vote, cette liste est validée par 113 OUI, 2 abstentions et 2 NON.

Délégués Régionaux :

Tous les Délégués régionaux sont élus pour un mandat de 2 ans .

- Commissaires aux Comptes : Violaine CHAULIAT (W08) et Annie-Claude LACOUR (W13) : élues à l'unanimité.
- Délégué Jeunes et scolaires : Nicolas CHANSON, élu à l'unanimité.
- Délégué Scrabble classique : Robert GOURDIN, élu à l'unanimité.
- Déléguée à l'arbitrage : Agnès RIVES, élue à l'unanimité.
- Déléguée à l'AG Fédérale (6 postes à pourvoir, soit 3 titulaires et 3 suppléants) : 1 seule candidate Bernadette JAGER, déjà licenciée en Auvergne par le passé, licenciée au Club de Châtel à partir de cette saison après quelques années d'interruption. Michelle COHARD indique que les conditions d'éligibilité des ces délégués ont été récemment modifiées et redéfinies par la Fédé, et qu'il convient de s'assurer que cette candidature est recevable.

NB : après vérification, l'article 3 paragraphe 3.2 du Règlement Intérieur de la Fédé précise que " Sont éligibles les licenciés du comité régional concerné à jour de leur cotisation, responsables d'un club civil affilié figurant au titre de contact principal dans le formulaire d'affiliation transmis à la FFSc, ou membres du Bureau ou du Conseil d'Administration du comité régional, à l'exception des présidents de comité eux-mêmes ou autres membres de droit de l'AG".

A défaut de satisfaire aux conditions requises, la candidature de Bernadette JAGER ne peut être retenue, cette décision lui a été notifiée après-coup par le Président.

Le Comité Auvergne n'aura donc aucun représentant délégué des adhérents à l'AG fédérale qui se tiendra comme chaque année fin octobre à Aix les Bains.

Questions diverses :

Aucune question écrite n'a été déposée au préalable.

Aucune question supplémentaire de l'assistance n'est soulevée.

Il conviendra de fixer dans les meilleurs délais une date pour un 1er CA de la saison.

La séance est levée à 12 h 10.

Catherine HANIEZ,
Secrétaire du Comité.